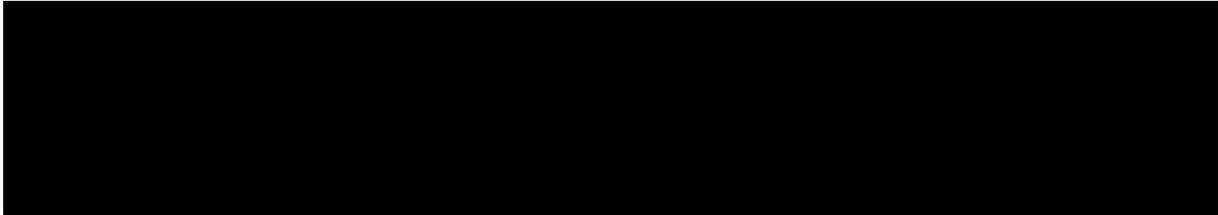




CHARTRE D'ADHESION

CERCLE DE CHERCHEURS DE TRAVAIL



Je soussigné(é), Mme, Mr _____, adhère à la prestation mise en place par le Service Emploi et le club des entreprises de la CCM et Pôle Emploi. Cet accompagnement met à ma disposition l'ensemble des services et prestations du Service Emploi, du Club des entreprises et de Pôle Emploi, assure un suivi personnalisé de mes démarches et m'apporte un appui pour favoriser mon retour à l'emploi.

Il prend effet à compter du _____ et prendra fin le _____

PRINCIPE :

Cette prestation renforce l'accompagnement afin de favoriser l'accès à l'emploi durable.

La durée est limitée à 6 mois.

Cet accompagnement sera également assuré par le conseiller lors des reprises d'activité de courte durée, et durant la période d'intégration en emploi durable.

Engagements des conseillers :	Engagements du candidat
<p>Engagements du candidat</p> <p>Les conseiller s'engagent à apporter au</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Un suivi personnalisé défini sur mesure, à base d'entretiens et/ou de séances collectives, qui prévoit à minima un contact hebdomadaire et deux rdv par mois. ▪ Le recours, au cas par cas, aux services et prestations de Pole emploi et du service emploi pour favoriser la reprise d'activité du bénéficiaire. ▪ Un appui à la prospection en contact permanent avec des entreprises susceptibles de recruter et permettant de proposer des postes aux candidats. ▪ Un appui dans la communication de sa candidature auprès d'entreprises ciblées ▪ Un appui à la prise de contact avec l'entreprise ▪ Une aide pour présenter les candidatures avec le maximum de chance de succès ▪ La mise en œuvre des mesures pour l'emploi pour favoriser le placement du bénéficiaire ▪ Un soutien à la recherche d'emploi durable durant les contrats de courte durée ▪ Un accompagnement durant la période d'essai pour sécuriser la reprise d'emploi durable ▪ La mise à disposition des outils et du matériel pendant toute la durée du cercle 	<p>Le candidat s'engage :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Etre disponible et actif dans sa recherche d'emploi pendant toute la durée de l'accompagnement ▪ Adhérer à la démarche d'accompagnement individuel et collectif. ▪ Participer à l'ensemble des animations, ateliers de travail et entretiens proposés par son conseiller. ▪ Se présenter à chaque rendez-vous de recrutement. ▪ Mener personnellement des actions construites et constantes de recherche d'emploi avec l'aide de son conseiller afin d'atteindre ses objectifs. ▪ Accepter que Pôle emploi, le service emploi et le club des entreprises communiquent son CV à des entreprises directement. ▪ Réaliser activement les actions convenues avec le conseiller. ▪ Communiquer au conseiller toutes informations concernant sa recherche d'emploi et son placement. ▪ Mener personnellement et collectivement (en binôme) la prospection en entreprises. ▪ Maintenir le contact avec le conseiller lors des reprises d'emploi de courte durée, les immersions en entreprise, les actions de formation et durant la période d'essai d'un emploi durable.



Fait à : Le candidat :	Le : Les conseillers :
---	---

